



Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

Rapport annuel 2004



La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a pour mission de contribuer à l'amélioration et à la protection à long terme de l'environnement. Organisme sans but lucratif animé d'un esprit de conservation et de développement durable, la Fondation privilégie les initiatives susceptibles d'avoir des retombées structurantes et répondant à des besoins locaux.

SOMMAIRE

- 01 Message de la direction
- 02 L'année 2004 en bref
- 08 Projets financés en 2004
- 24 États financiers

En couverture, on peut voir le banc de Portneuf, une flèche de sable de trois kilomètres à l'embouchure de la rivière du même nom, photographié par Louise Emond d'Hydro-Québec. Les crédits des autres photos sont mentionnés à la page 31.

Message de la direction

Lancée le 1^{er} mars 2001, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement entend être un partenaire de toutes les communautés québécoises qui prennent en charge concrètement la protection, la restauration et la mise en valeur de leur environnement.

Pour l'exercice 2004, la Fondation a sélectionné seize projets, mis en œuvre dans dix régions du Québec, qui s'ajoutent aux trente-quatre projets précédemment retenus. Parmi les organismes qui ont ainsi reçu son appui, quatre avaient déjà tissé des liens avec la Fondation à l'occasion de projets antérieurs, réalisés entre 2001 et 2003. Cela témoigne de la continuité de notre engagement envers la préservation et la mise en valeur du patrimoine écologique québécois et l'utilisation responsable du territoire et de ses ressources.

Les crédits que la Fondation a consentis en 2004 pour soutenir les initiatives menées par ses partenaires dépassent 900 000 dollars. Les efforts déployés par les organismes promoteurs de tous ces projets sont inestimables. Qu'ils en soient ici remerciés, ainsi que les membres du conseil d'administration de la Fondation et les experts du comité consultatif qui ont éclairé leurs choix. Nous tenons aussi à rendre hommage à celui qui nous a quittés, feu André Magny, qui fut membre du conseil pendant les premières années d'existence de la Fondation.

Mentionnons enfin qu'un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001 a été implanté cette année à la Fondation et dûment enregistré en janvier 2005. Le respect des bonnes pratiques environnementales et des principes du développement durable imprègne aussi nos actions de tous les jours!

La présidente de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement



Marie-José Nadeau

La directrice générale de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement



Catherine Leconte

L'année 2004 en bref

En 2004, la Fondation a soutenu seize nouveaux projets présentés par des organismes sans but lucratif qui œuvrent concrètement pour la pérennité et la mise en valeur du patrimoine environnemental québécois. Ces organismes contribuent à la protection de nos espèces fragiles et à la conservation de leurs habitats et s'efforcent de sensibiliser les communautés aux enjeux environnementaux particuliers à leur milieu de vie.

Protection, restauration et mise en valeur des habitats et des écosystèmes

L'acquisition de lots privés et de servitudes dans le Grand Bois de Saint-Grégoire augmentera de quelque 20 ha la superficie protégée d'un territoire présentant une vaste diversité floristique. La relocalisation de certains sentiers au parc du mont Wright contribuera à en préserver les peuplements forestiers anciens. L'organisme RAPPEL poursuit sa lutte contre l'envasement, l'infiltration de matières polluantes et la prolifération d'algues dans les lacs de l'Estrie en multipliant les mesures incitatives pour que les propriétaires riverains replantent des végétaux sur les berges. Au total, sept projets ont contribué en 2004 à la protection et à la conservation d'habitats et d'écosystèmes divers soit par des acquisitions, soit par des engagements de conservation, ou encore par divers aménagements d'optimisation des habitats et des conditions de protection de l'intégrité du milieu.

Écosystèmes* ayant bénéficié de l'action des organismes partenaires de la Fondation

Année	Superficie (ha)
2001	162
2002	550
2003	140
2004	20
Total	872

* Autres que les milieux humides.

Protection et mise en valeur des milieux humides

Les milieux humides tels les tourbières, les marais ou les marécages préservent de nombreuses espèces végétales menacées ou vulnérables tout en abritant un nombre considérable d'amphibiens et de reptiles, et jouent un rôle essentiel dans l'épuration de l'eau. En 2004, la Fondation s'est associée à quatre projets visant la protection de milieux humides. L'un d'eux consiste à poursuivre la mise en valeur du boisé de Johnville, territoire où la Fondation avait déjà soutenu des interventions en 2002. Les trois autres projets ajouteront 374 ha aux superficies de milieux humides que les initiatives des organismes partenaires de la Fondation ont permis de consolider depuis 2001, soit par des acquisitions, soit par des engagements de conservation, ou encore par divers aménagements d'optimisation des habitats et des conditions de protection de l'intégrité du milieu.

Milieux humides ayant bénéficié de l'action des organismes partenaires de la Fondation

Année	Superficie (ha)
2001	–
2002	802
2003	1 190
2004	374
Total	2 366





Restauration et mise en valeur des rivières

Les rivières sont des milieux riches sur le plan de la biodiversité, car elles offrent des abris, des aires de reproduction et de la nourriture à de nombreuses espèces. Ces habitats figurent souvent parmi les plus touchés par le développement économique. Le projet de restauration agroenvironnementale de la rivière Gervais a permis la restauration d'un tronçon de 9 km et la construction d'aménagements fauniques et piscicoles, de façon à favoriser la préservation de la diversité biologique dans ce paysage agricole.

Poursuivant des objectifs d'amélioration de la qualité de pêche dans un environnement altéré par les activités forestières et minières, l'organisme FaunENord est intervenu sur dix cours d'eau en vue d'en augmenter l'accessibilité pour la faune piscicole et d'en bonifier la productivité. Animée des mêmes intentions, la Société de gestion des ressources du Bas-Saint-Laurent a nettoyé et aménagé trois ruisseaux afin d'augmenter le recrutement de la population d'ombles de fontaine du lac Mistigouèche.

Par une panoplie d'interventions sur le ruisseau à Charette, le Comité des citoyens de Pointe-Fortune a amélioré la qualité de l'eau et des habitats fauniques du site de conservation dont il assure la gestion.

En 2004, quinze cours d'eau ont ainsi bénéficié d'actions de restauration et de mise en valeur grâce à l'appui de la Fondation.

Cours d'eau ayant bénéficié d'actions de restauration ou de mise en valeur

Année	Nombre
2001	4
2002	3
2003	2
2004	15
Total	24

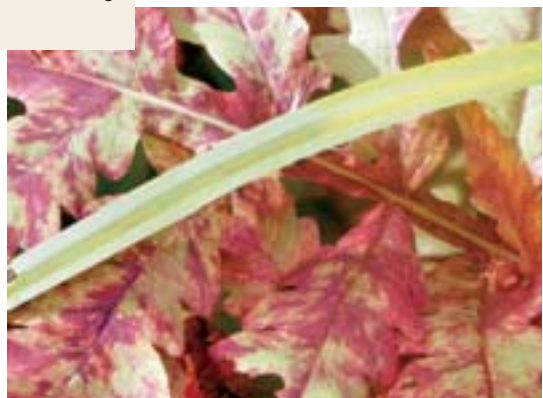
Sensibilisation et éducation aux réalités environnementales locales et régionales

L'exposition interactive permanente *Une fenêtre sur le patrimoine naturel lanadois*, mise sur pied par la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption, constitue un moyen original de sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion de l'eau par bassin versant et de fournir une multitude de renseignements aux utilisateurs du territoire.

Il s'agit du sixième projet éducatif retenu par la Fondation depuis 2001. Dix des projets soutenus en 2004 comportent en outre un important volet de sensibilisation de la population à des problématiques environnementales locales.

Projets éducatifs

Année	Nombre
2001	3
2002	–
2003	2
2004	1
Total	6



Protection des espèces menacées, vulnérables ou à risque

En 1996, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie assortie d'un plan d'action sur la diversité biologique, confirmant ainsi son adhésion aux principes et aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique¹. La Fondation participe au suivi de ce plan d'action en colligeant les données qui lui sont fournies par ses partenaires sur les espèces et les écosystèmes visés par leurs projets.

En 2004, un total de neuf espèces menacées ou vulnérables, selon la classification établie par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec et par le ministère de l'Environnement du Québec², ont pu bénéficier des actions menées par les organismes partenaires avec le soutien de la Fondation. Dix des seize projets sélectionnés en 2004 ont eu un impact positif direct à cet égard. De plus, les projets de l'année 2004 ont contribué à la protection de 40 espèces végétales et animales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sur le territoire québécois.



Nombre d'espèces menacées ou vulnérables Total des projets 2001-2004*

Population disparue	1
Espèces menacées ou vulnérables	17
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	52

* Chaque espèce est comptabilisée une seule fois, bien que certaines aient bénéficié d'actions menées dans le cadre de plus d'un projet.

- Adoptée en juin 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la Convention sur la diversité biologique a été ratifiée par une centaine de pays. Elle se préoccupe de l'ensemble du monde vivant et pas seulement de la flore et de la faune sauvages, et accorde une place équivalente à la question de l'utilisation durable des ressources et à celle de la conservation au sens strict.
- Déoulant de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* adoptée par le gouvernement du Québec en 1989, le processus de désignation stipule qu'une espèce menacée est une espèce dont la disparition est appréhendée, tandis qu'une espèce vulnérable est une espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.

Contribution de la Fondation à la protection des espèces floristiques et fauniques en 2004

Population disparue
(en voie de rétablissement)

Poisson
bar rayé^[10]

Espèces menacées (m) ou vulnérables (v)

Amphibien
rainette faux-grillon
de l'Ouest (v)^[7]

Oiseaux
faucon pèlerin (v)^[7]
pygargue à tête blanche (v)^[1,7]

Plantes
ail des bois (v)^[1,7]
aplectrelle d'hiver (m)^[6]
carex faux-lupulina (m)^[11]
ginseng à cinq folioles (m)^[6,7]
phéoptère à hexagones (m)^[6]

Poisson
alose savoureuse (v)^[11]

Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

Amphibiens
grenouille des marais^[7]
salamandre à quatre doigts^[6,7]
salamandre pourpre^[7]
salamandre sombre
du Nord^[7,8]

Mammifères
campagnol des rochers^[4]
campagnol-lemming de
Cooper^[4,5]
chauve-souris argentée^[4]
chauve-souris cendrée^[1,4]
couguar^[7]
lynx roux^[7]
musaraigne fuligineuse^[7]
musaraigne pygmée^[7]
pipistrelle de l'Est^[7]

Contribution financière de la Fondation depuis 2001

Les 16 nouveaux projets sélectionnés en 2004 portent à 50 le nombre de projets soutenus par la Fondation depuis 2001. Les subventions que cette dernière a accordées aux organismes partenaires en 2004 totalisent plus de 900 000 \$, si l'on inclut le projet triennal de réintroduction du bar rayé dans l'estuaire du Saint-Laurent amorcé en 2003.

Depuis le début de ses activités, la Fondation a ainsi engagé 3,2 M\$ pour contribuer à la réalisation de projets mis en œuvre dans 14 des 17 régions administratives du Québec.

Répartition du financement par catégorie de projets	Nombre de projets		Somme allouée aux organismes partenaires (\$)	
	2004	Depuis 2001	2004	Depuis 2001
Protection, restauration et mise en valeur des habitats et des écosystèmes	7	16	296 727	1 099 785
Protection et mise en valeur des milieux humides	4	9	276 165	703 795
Restauration et mise en valeur des rivières	4	13	122 231	459 098
Sensibilisation et éducation	1	6	45 000	152 711
Protection des espèces menacées, vulnérables ou à risque	–	6	160 500*	819 500
Total	16	50	900 623	3 234 889

* Contribution au projet triennal de réintroduction du bar rayé dans le Saint-Laurent, commencé en 2003.

Oiseaux
garrot d'Islande ^[2]
hibou des marais ^[3]
petit blongios ^[1, 5, 7]
râle jaune ^[5]
troglodyte à bec court ^[5]

Plantes
adiante des Montagnes Vertes ^[7]
adiante des Aléoutiennes ^[7]
aster divariqué ^[6]

bident discoïde ^[5]
carex à feuilles poilues ^[7]
carex de Bailey ^[7]
carex folliculé ^[6]
chêne bicolore ^[1]
dryoptère de Clinton ^[1, 4, 7]
galéaris remarquable ^[7]
goodyérie pubescente ^[6]
lézardelle penchée ^[1]
muhlenbergie des bois ^[7]
platanthère à grandes feuilles ^[7]

platanthère à gorge frangée ^[4, 9]
renouée poivre-d'eau ^[5, 7]
staphylier à trois folioles ^[1]
woodwardie de Virginie ^[6, 9]

Poisson
méné laiton ^[1]

Reptiles
couleuvre d'eau ^[1]
tortue des bois ^[7]

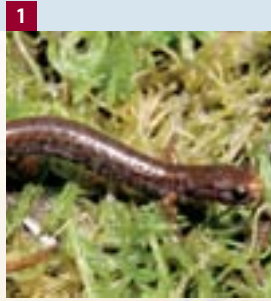
Partenaires
[1] Comité des citoyens de Pointe-Fortune
[2] Les Amis du boisé de la pointe Saint-Gilles
[3] Comité de protection et de mise en valeur du banc de Portneuf
[4] Corporation de conservation du boisé de Johnville
[5] Canards Illimités Canada
[6] Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu

[7] Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon
[8] Fondation Marécages Memphrémagog
[9] Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne
[10] Fédération québécoise de la faune (volet 2004 du projet accepté en 2003)

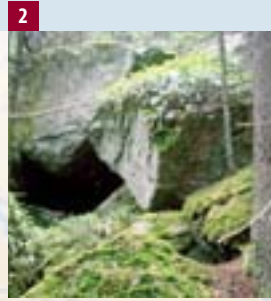
Situation des projets soutenus par la Fondation

Projets 2004

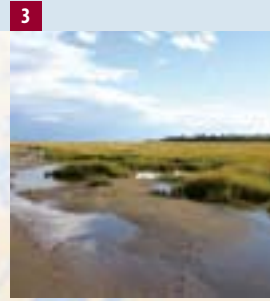
Projets
2001-2003



1
Grand Bois
de Saint-Grégoire



2
Mont Wright



3
Banc de Portneuf



4
Rivière au Saumon



8
Marais de Katevale



9
Marécage McTavish

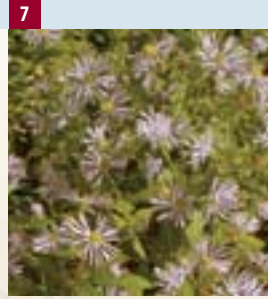
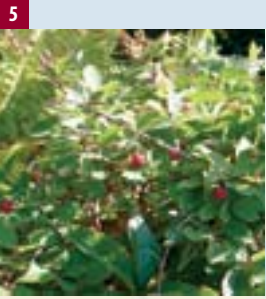


10
Tourbière Chute-Panet



11
Boisé de Johnville





Lacs de l'Estrie

Parc de la rivière Batiscan

Boisé de la pointe Saint-Gilles



3

Rimouski

Rivière-du-Loup

7

Sept-Îles

Gaspé

14



Rivière L'Assomption

16



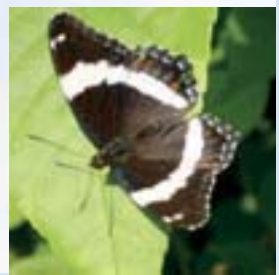
12 Rivière Gervais



13 Ruisseaux dégradés à Chibougamau



14 Lac Mistigouèche



15 Ruisseau à Charette

Protection du Grand Bois de Saint-Grégoire

Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu

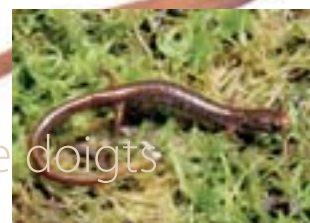
Contribution de 50 000 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 120 000 \$

Si l'on fait exception des collines montréalaises et des tourbières boisées, le Grand Bois de Saint-Grégoire, d'une superficie de 465 ha, constitue la dernière grande forêt de la plaine du Richelieu. Situé dans un territoire fortement caractérisé par ses activités agricoles, le Grand Bois présente une diversité floristique remarquable, avec plus de 325 plantes recensées, dont trois espèces menacées : le ginseng à cinq folioles, le phégop-tère à hexagones et l'aplectrelle d'hiver. C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a classé la partie sud du Grand Bois dans la catégorie des « forêts refuges » des écosystèmes forestiers exceptionnels.

Le Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME) se consacre depuis 1997 à la protection à long terme de ce site afin d'en préserver l'intégrité écologique, en misant notamment sur la participation volontaire des propriétaires de boisés à la conservation du Grand Bois.

L'acquisition de lots privés et de servitudes devrait permettre au CIME d'augmenter de quelque 20 ha la superficie du Grand Bois protégée de façon perpétuelle.

Couleuvre à ventre rouge



Salamandre à quatre doigts

Protection et mise en valeur du parc de la forêt ancienne du mont Wright

Association forestière Québec métropolitain
Contribution de 40 000 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 91 000 \$

La forêt du mont Wright est l'un des 128 sites reconnus comme « forêts anciennes » par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec. À la fin des années 1980, la MRC de la Jacques-Cartier et la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury l'ont désignée parc municipal de conservation. Cette forêt abrite deux écosystèmes forestiers exceptionnels âgés de plus de 300 ans : une érablière à bouleau jaune et hêtre et une bétulaie jaune à sapin qui n'ont jamais été aménagées par l'homme et n'ont subi aucune perturbation naturelle grave.

Cependant, l'utilisation grandissante et non réglementée du parc a entraîné, par endroits, une dégradation de la forêt. Le passage répété de randonneurs, de grimpeurs et de véhicules tout-terrains a endommagé les racines exposées des arbres qui bordent les sentiers. La forte pente, le piétinement, l'absence de végétaux et de systèmes radiculaires ainsi que l'écoulement des eaux de ruissellement ont contribué à une érosion importante dans des zones prioritaires de conservation. De plus, des usages interdits tels la coupe de bois, le camping sauvage et les feux de camp menacent aussi la forêt.

Le projet, mené par l'Association forestière Québec métropolitain, consiste, d'une part, à relocaliser certains sentiers pour protéger durablement l'écosystème tout en mettant en valeur ses caractéristiques intrinsèques et, d'autre part, à sensibiliser et à éduquer les utilisateurs du parc, qui méconnaissent souvent la valeur exceptionnelle du site qu'ils fréquentent.

2

Habitats et écosystèmes



Protection et mise en valeur du banc de Portneuf

Comité de protection et de mise en valeur du banc de Portneuf

Contribution de 66 000 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 93 000 \$

3

Habitats et écosystèmes

Site exceptionnel pour l'observation des oiseaux, la longue flèche de sable de trois kilomètres située à l'embouchure de la rivière Portneuf, sur la Haute-Côte-Nord, revêt une importance vitale pour les oiseaux de rivage qui y nichent ou qui l'utilisent comme halte migratoire. En 1996, le banc de Portneuf a été désigné « zone importante pour la conservation des oiseaux » (ZICO) dans le cadre du programme de protection des sites établi par l'organisme BirdLife International et géré au Québec par l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

Le projet vise à concilier le maintien des activités de loisir de la population et la protection des aires de nidification, d'alimentation et de repos des nombreuses espèces d'oiseaux qui séjournent sur la bande de sable. Il prévoit notamment l'aménagement de sentiers balisés pour les randonneurs et les utilisateurs de véhicules tout-terrains, l'installation de clôtures et la tenue d'activités de sensibilisation au caractère fragile de ce milieu.



Bécasseau à échasses



Bruant des prés



Bécasseau de Baird

Conservation du corridor naturel et du bassin versant de la rivière au Saumon

Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon

Contribution de 48 000 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 163 000 \$

Le corridor naturel de la rivière au Saumon s'inscrit dans le prolongement du parc national du Mont-Orford au sud et s'étend plus au nord jusqu'à Kingsbury sur la rivière Saint-François. D'une superficie de 290 km², ce vaste territoire est peu fragmenté par les activités humaines. D'accès difficile pour les activités récréatives, agricoles ou forestières, il a conservé en grande partie ses attributs naturels, ce qui lui confère une importante valeur écologique.

En effet, la grande diversité de ses milieux naturels – forêts, milieux aquatiques et humides – favorise la présence d'espèces fauniques et floristiques dont certaines sont considérées comme menacées ou susceptibles d'être ainsi désignées. De plus, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs y a inventorié sept écosystèmes forestiers exceptionnels dont trois sont des « forêts refuges » pour des espèces telles le lynx roux, l'ours noir, l'épervier de Cooper ou le pygargue à tête blanche.

Pour mettre ce territoire à l'abri de perturbations importantes, le projet mise sur la conservation volontaire d'intendance privée, moins coûteuse que l'acquisition de propriétés. Des activités de sensibilisation des propriétaires et des utilisateurs du territoire à l'importance de préserver les habitats naturels sont également prévues.

4

Habitats et écosystèmes

Rainette versicolore



Salamandre pourpre



Tortue des bois



Salamandre maculée



Revégétalisation des berges des lacs de l'Estrie

Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL)

Contribution de 60 000 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 147 000 \$

Depuis plusieurs années, le RAPPEL, organisme qui regroupe une soixantaine d'associations de propriétaires riverains des lacs de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François, mène un programme de revégétalisation des rives. Ayant constaté un essoufflement des associations membres, le Regroupement a décidé de réorienter son programme en leur proposant des solutions innovatrices, susceptibles d'inciter davantage les propriétaires riverains à planter des végétaux le long des berges de façon à freiner l'érosion, à diminuer l'envasement et à filtrer les matières polluantes et fertilisantes.

En contrepartie d'une participation minimale des propriétaires au programme, le RAPPEL s'engage à fournir des outils permanents et à animer des ateliers et des activités de plantation auprès des associations. Il met notamment à leur disposition :

- la liste des végétaux offerts dans les centres jardiniers de leur région ;
- une aide directe à l'occasion des journées de plantation ;
- des fiches techniques insérées dans une pochette promotionnelle ;
- des plans types d'aménagement en fonction des caractéristiques particulières des rives ;
- une carte rabais destinée aux propriétaires participant au programme pour l'achat des plants nécessaires ;
- la réalisation d'un plan d'aménagement virtuel pour les berges fortement dénaturées.

Le programme ainsi reconfiguré devrait favoriser la participation d'au moins 550 personnes réparties dans toutes les associations affiliées au Regroupement.

Iris versicolore



Némopanthé mucroné

Aménagement d'un site de reproduction de chauves-souris en Mauricie

Corporation du Parc de la rivière Batiscan

Contribution de 12 600 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 15 000 \$

Le mandat de la Corporation du Parc de la rivière Batiscan est d'assurer le développement, l'entretien et l'animation d'un vaste site naturel dont une partie est située sur des propriétés d'Hydro-Québec, à Saint-Narcisse. La conservation et la mise en valeur des caractéristiques environnementales du Parc sont au centre des priorités de l'organisme. Au fil des ans, plusieurs initiatives ont vu le jour pour favoriser le développement de la faune et son observation par les milliers de visiteurs qui fréquentent le site annuellement.

Cette année, la Corporation a décidé de construire une maternité pour chauves-souris, afin de contrer la perte d'habitats naturels de ces mammifères dans la région. Une étude approfondie des caractéristiques requises pour attirer les chauves-souris a conduit au choix d'un site et d'un type de construction propices à la naissance et à la croissance de leurs petits.

À terme, les gestionnaires du site souhaitent établir de nouvelles colonies de chauves-souris dans la région. De plus, ils comptent utiliser la maternité pour sensibiliser la population et les exploitants forestiers à l'importance de préserver des lieux de reproduction pour cet animal, notamment en conservant les arbres morts et les troncs d'arbres évidés souvent recherchés par les chauves-souris.

Chauve-souris



Mise en valeur de la biodiversité du boisé de la pointe Saint-Gilles

Les Amis du boisé de la pointe Saint-Gilles

Contribution de 20 000 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 56 000 \$

Le boisé de la pointe Saint-Gilles est situé dans le périmètre urbain de Baie-Comeau, ce qui en fait un site prisé par la population pour des activités récréatives et d'observation de la faune et de la flore. D'une superficie de 110 ha, le boisé a été désigné parc public par la compagnie Abitibi Consolidated du Canada, qui en est propriétaire. Sa gestion a été confiée en 2002 à l'organisme Les Amis du boisé de la pointe Saint-Gilles.

La popularité du boisé et l'absence d'infrastructures ont dégradé le site au fil des années et menacent certaines zones plus sensibles. L'organisme promoteur souhaite corriger cette situation, valoriser le site et en faire un véritable lieu d'éducation et de sensibilisation au concept de la biodiversité en général, ainsi qu'un point d'observation d'un écosystème côtier. L'installation de sentiers balisés, de rampes, de haltes et de panneaux d'interprétation sont au nombre des aménagements qui permettront, dans un premier temps, de donner au boisé une vocation réellement écologique.

Aster



Conservation du marais de Katevale

Canards Illimités Canada

Contribution de 100 000 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 300 000 \$

Le marais de Katevale se trouve au sud du lac Magog, dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley. Reconnu depuis 1966 par le Service canadien de la faune comme un milieu humide digne d'être conservé, ce marais se distingue par une productivité biologique élevée qui favorise la présence d'espèces fauniques et floristiques variées. Parmi les espèces végétales qui retiennent l'attention, la renouée poivre-d'eau, le bident discoïde et la petite lentille d'eau ont été répertoriés. Plusieurs espèces de poissons, d'amphibiens et de reptiles y ont été observées et plus de 200 espèces d'oiseaux recensées.

Une fiducie foncière protège déjà une partie importante du marais, mais son secteur est pourrait devenir le lieu d'activités de villégiature. Afin de conserver l'ensemble de ce milieu humide de façon permanente, l'association Canards Illimités Canada achètera 105 ha de terres non développées et non exploitées correspondant au secteur oriental du marais et à la forêt riveraine adjacente. Le marais sera ainsi mieux protégé par la présence d'une bande terrestre boisée, essentielle au maintien de l'équilibre hydrologique de cette zone et à la préservation des habitats.



Butome à ombelle



Bident penché

Conservation du marécage McTavish

Fondation Marécages Memphrémagog

Contribution de 86 000 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 195 000 \$

Milieux humides

Situé dans la partie la plus méridionale du Québec, le bassin versant du lac Memphrémagog, en Estrie, possède un relief peu accidenté dans son secteur est. Les nombreux ruisseaux qui le sillonnent et les sols mal drainés créent des conditions favorables à l'établissement de castors. Leurs ouvrages sont à l'origine de plusieurs petits marais dont l'importance écologique est reconnue.

Le marécage McTavish est l'un des milieux humides créés par la succession d'étangs de castors qui s'échelonnent sur le ruisseau Taylor. En 2001, des donateurs privés ont permis de protéger de façon permanente quelque 16 ha de marais. Cependant, la protection définitive du marécage ne peut être pleinement assurée sans une intervention adéquate sur l'ensemble de son bassin versant. Le projet consiste à acquérir un total de 19 ha supplémentaires de terrains adjacents au marécage, dans un secteur actuellement très convoité pour le développement résidentiel. Cette démarche vise à sauvegarder l'ensemble des fonctions du milieu humide et à maintenir intacts les habitats de nombreuses espèces floristiques et fauniques, comme la salamandre sombre du Nord.

Rainette crucifère

Onoclée sensible



Ouaouaron



Conservation et mise en valeur de la tourbière Chute-Panet

Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne

Contribution de 40 000 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 60 000 \$

Située au nord-ouest de Québec et bordée par un territoire agroforestier et une zone périurbaine, la tourbière Chute-Panet, d'une superficie de 250 ha, constitue un site écologique remarquable et une importante réserve d'eau douce. C'est pourquoi la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne en a fait une cible prioritaire d'intervention pour préserver la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Sainte-Anne.

La formule retenue par la Corporation pour protéger la tourbière est celle de l'intendance privée, qui comprend l'acquisition de propriétés, les droits de servitude de conservation réelle ou personnelle, la conservation volontaire et l'établissement d'une réserve naturelle comme la définit la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

10

Platanthère à gorge frangée



Droséra à feuilles rondes

Kalmia à feuilles étroites



Sarracénie pourpre

Consolidation et mise en valeur du territoire protégé du parc écoforestier de Johnville

Corporation de conservation du boisé de Johnville

Contribution de 50 000 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 125 000 \$

Milieux humides

Situé à Cookshire-Eaton en Estrie, le parc écoforestier de Johnville est connu dans la région comme un lieu de sensibilisation aux écosystèmes et à l'environnement. D'une superficie de 180 ha, le parc comprend une tourbière, plusieurs étangs, un ruisseau et des peuplements forestiers diversifiés qui le distinguent du paysage agroforestier environnant. Dans le sud du Québec, les tourbières forment de rares îlots qui accueillent des espèces floristiques et fauniques qui ne peuvent se développer dans les milieux voisins.

La proximité de centres urbains et la pratique de certaines activités humaines ont exercé des pressions sur les éléments les plus sensibles du parc. Des perturbations du régime hydrologique de la tourbière ont entraîné un assèchement superficiel et altéré la végétation. L'utilisation non réglementée du territoire a mené à l'ouverture de nombreux sentiers sauvages qui ont dégradé les berges des étangs et les sols de la tourbière.

Le projet porte sur l'aménagement d'infrastructures permettant de conjuguer activités humaines et utilisation respectueuse des attraits naturels du territoire. L'aménagement de sentiers dans les secteurs déjà dégradés ou perturbés du parc en améliorera l'accès pour les visiteurs tout en protégeant à long terme les secteurs limitrophes sensibles. Des panneaux d'interprétation proposeront aux promeneurs des renseignements sur les phénomènes géomorphologiques et écologiques propres à la région. De plus, le projet vise à sensibiliser les propriétaires riverains à l'impact que peuvent avoir leurs activités sur l'écosystème du parc. Dans certains cas, cette démarche pourrait conduire à la signature d'ententes de conservation volontaire.



Restauration agroenvironnementale de la rivière Gervais et mise en valeur de ses habitats aquatiques et riverains

Comité ZIP Alma-Jonquière

Contribution de 42 260 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 61 225 \$

Alarmée par la dégradation de la qualité de l'eau et des ressources fauniques de la rivière Gervais, la municipalité de Saint-Nazaire a mandaté le Comité ZIP Alma-Jonquière pour en étudier les causes et pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action afin de rétablir les caractéristiques naturelles de ce cours d'eau.

Ce plan d'action nécessite une sensibilisation et une participation active de la population locale et en particulier des producteurs agricoles, l'étude ayant démontré que certaines activités agricoles aggravent les dégradations observées en entraînant notamment la perte des couverts arbustif et forestier en rive, le glissement des sols vers la rivière par l'érosion des talus et le piétinement des berges par le bétail.

Des actions prioritaires seront menées en rive sur une distance de neuf kilomètres. Elles consistent à nettoyer les débris végétaux et domestiques ; stabiliser les berges par des techniques du génie végétal ; installer des clôtures pour empêcher le bétail de s'approcher de la rivière ; stabiliser les ponceaux érodés et les talus. Les interventions ultérieures serviront à aménager des sites de reproduction et des habitats pour l'omble de fontaine, ainsi que pour la petite faune et l'avifaune.



Restauration d'habitats aquatiques dans des cours d'eau dégradés des environs de Chibougamau

FaunENord

Contribution de 25 500 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 31 000 \$

13

FaunENord est un organisme établi dans la région du Nord-du-Québec dont la mission est de protéger et de promouvoir la faune et les écosystèmes. Ayant déjà à son actif des programmes éducatifs et de mise en valeur des particularités environnementales de la région de Chibougamau, il s'efforce également de restaurer les habitats aquatiques par l'aménagement d'aires de fraie, d'alevinage et d'alimentation dans des cours d'eau dégradés.

Une étude menée en 2001 sur 85 cours d'eau a démontré que 37 sites étaient difficilement accessibles aux poissons. Onze de ces sites, parmi les plus touchés, feront l'objet d'interventions prioritaires : démantèlement des embâcles de débris végétaux, élimination de l'érosion des berges, reconstruction de ponceaux et interdiction des passages à gué. Dans certains cas, la destruction des barrages de castors sera inévitable.



Mise en valeur des principaux affluents du lac Mistigouèche

Société de gestion des ressources du Bas-Saint-Laurent

Contribution de 16 500 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 16 500 \$

Plan d'eau de tête de la rivière Mitis, le lac Mistigouèche est très apprécié des pêcheurs. Ayant constaté que la récolte d'ombles de fontaine y a sensiblement diminué depuis 1999, les gestionnaires de la zec du Bas-Saint-Laurent et des spécialistes de la faune ont déterminé que l'habitat avait pu se détériorer au fil du temps par l'effet de marnage des eaux du lac. En effet, ce phénomène peut entraîner le déplacement d'arbres morts vers l'embouchure des ruisseaux, obstruant ainsi les passages naturels vers les principales aires de fraie et d'alevinage d'ombles de fontaine.

Les principaux affluents du lac, ciblés pour leur bon potentiel faunique, ont donc été retenus pour favoriser les déplacements de l'omble de fontaine. La migration des juvéniles et des reproducteurs sera facilitée par des travaux d'aménagement et par l'élimination des obstacles, comme les embâcles de débris végétaux à l'embouchure et sur le cours supérieur des ruisseaux. De plus, la création de fosses et d'aires de fraie favorisera l'alevinage et la présence accrue de l'espèce dans le lac.



Restauration des habitats du ruisseau à Charette

Comité des citoyens de Pointe-Fortune

Contribution de 37 800 \$ à un projet
d'une valeur totale prévue de 65 500 \$

15

Rivières

Le projet s'inscrit dans un plan d'ensemble qui vise la conservation et la mise en valeur d'un ensemble hydrographique d'une superficie de 750 ha, composé du ruisseau à Charette et de la baie Brazeau. Situé dans les municipalités de Pointe-Fortune et de Rigaud, le site se trouve dans un sous-bassin versant de la rivière des Outaouais, sur la voie migratoire de l'Atlantique de la sauvagine. Il a été retenu dans la programmation du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, une initiative conjointe du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Depuis plusieurs années, le Comité des citoyens de Pointe-Fortune gère ce site de conservation et y réalise des activités récréo-éducatives pour la population en général et particulièrement pour les élèves de 10 à 14 ans.

Les études réalisées par le Comité en 2000 ont mis en évidence divers phénomènes qui altèrent la qualité des habitats fauniques sur le ruisseau à Charette : érosion des berges, absence de diversité végétale, débit d'eau inadéquat, insuffisance de nourriture disponible et d'abris pour la faune. Pour remédier à cette situation, une série d'interventions est prévue sur certains tronçons du ruisseau à Charette. L'adoucissement de certaines pentes des berges et la stabilisation des rives par des techniques de tressage de végétaux et par la plantation d'arbres et d'arbustes amélioreront la qualité de l'eau. L'installation de déflecteurs accélérera le débit du ruisseau, ce qui permettra une meilleure oxygénation de l'eau. Ces mesures devraient favoriser l'expansion des espèces vivant en amont du ruisseau.

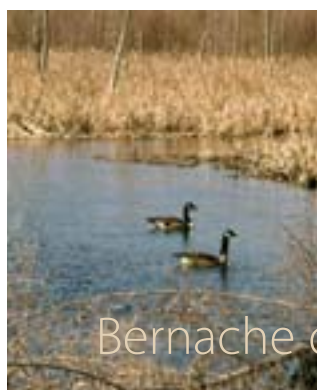
Ancolie du Canada



Grenouille léopard



Bernache du Canada



Exposition interactive permanente portant sur le bassin versant de la rivière L'Assomption

Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption

Contribution de 45 000 \$ à un projet d'une valeur totale prévue de 119 160 \$

Au Québec, la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption est un organisme innovateur en matière de gestion de l'eau par bassin versant. Elle préconise une approche globale pour la protection et la mise en valeur de la ressource eau, tout en favorisant, à l'échelle locale, une participation active des communautés concernées.

Le projet consiste à mettre au point une exposition interactive permanente portant sur le bassin versant de la rivière L'Assomption.

Cette exposition, qui devrait devenir un modèle de référence en la matière, vise à sensibiliser les citoyens et les utilisateurs du territoire aux enjeux soulevés par la Politique nationale de l'eau du gouvernement du Québec. Elle offre une multitude d'approches et plusieurs façons d'accéder à l'information relative aux différents aspects d'un bassin versant, soit la géologie, le sol, le climat, la topographie, la faune, la flore et les impacts de l'activité humaine sur le territoire, le tout en lien avec l'eau, ses utilisations, ses propriétés et son état actuel.

16

Fougère à l'autruche



États financiers

Rapport de la direction générale

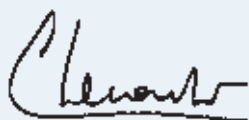
Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la bonne comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, et ce, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les vérificateurs PricewaterhouseCoopers s.r.l. ont procédé à la vérification des états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et leur *Rapport des vérificateurs* expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de leur opinion.

La directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Leconte', written over a horizontal line.

Catherine Leconte
Montréal, le 2 avril 2005

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») au 31 décembre 2004 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



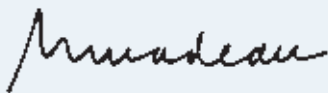
Comptables agréés
Le 4 février 2005

Bilan

Au 31 décembre 2004

\$	2004	2003
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 819 988	1 475 692
Contributions à recevoir d'Hydro-Québec	25 844	26 000
	1 845 832	1 501 692
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs	237 527	194 050
Actifs nets		
Affectés aux projets environnementaux	1 179 659	1 085 520
Non affectés	428 646	222 122
	1 608 305	1 307 642
	1 845 832	1 501 692

Approuvé par le Conseil,


Marie-José Nadeau
Présidente

Armand Couture
Administrateur

Résultats

\$	2004	2003
Produits		
Hydro-Québec – Apports provenant (note 4)		
Des divisions	850 000	850 000
D'un fonds réservé	230 905	295 411
Revenus d'intérêts	32 058	38 433
	1 112 963	1 183 844
Charges		
Projets environnementaux (note 3)		
Approuvés durant l'exercice	265 851	432 487
Approuvés au cours d'exercices précédents	380 133	335 239
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	166 316	176 643
	812 300	944 369
Excédent des produits sur les charges	300 663	239 475

Évolution des actifs nets

\$	Affectés aux projets environnementaux ^{a)}	Non affectés	2004	2003
			Total	Total
Actifs nets au début de l'exercice	1 085 520	222 122	1 307 642	1 068 167
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(380 133)	680 796	300 663	239 475
Affectations d'origine interne liées aux projets approuvés en 2004 (note 3)	474 272	(474 272)	–	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 179 659	428 646	1 608 305	1 307 642

a) Au 31 décembre, les actifs nets affectés aux projets environnementaux se détaillent ainsi :

\$	2004	2003
Surplus affectés aux projets :		
Approuvés durant l'exercice	474 272	889 218
Approuvés au cours d'exercices précédents	705 387	196 302
	1 179 659	1 085 520

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004

1. Constitution et nature des activités

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et a commencé ses activités à cette date. Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Son conseil d'administration est formé de six dirigeants d'Hydro-Québec et de quatre membres externes. La Fondation est un organisme sans but lucratif exempté d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers de la Fondation ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges pour les exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées.

Constatation des charges

Les charges engagées pour la réalisation des projets environnementaux sont comptabilisées lorsque les demandes de remboursement des organismes sont approuvées par la Fondation. Les frais d'administration sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

3. Affectations grevant les actifs nets

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé un soutien financier à 16 projets environnementaux (10 en 2003) pour un engagement total de 740 123 \$ (1 321 705 \$ en 2003), dont 265 851 \$ (432 487 \$ en 2003) ont été déboursés au cours de l'exercice. Le solde de 474 272 \$ (889 218 \$ en 2003) a fait l'objet d'affectations d'origine interne afin de réserver une partie des surplus non affectés d'un montant correspondant aux demandes de remboursement à venir des projets environnementaux approuvés. La Fondation ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

\$	Engagement total	Débours	Affectations d'origine interne
Programme nature	508 169	137 355	370 814
Programme soutien aux initiatives environnementales locales	164 927	83 391	81 536
Programme mise en valeur des propriétés d'Hydro-Québec	67 027	45 105	21 922
Total 2004	740 123	265 851	474 272
Total 2003	1 321 705	432 487	889 218

4. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des apports provenant d'Hydro-Québec totalisant 1 080 905 \$ (1 145 411 \$ en 2003), dont un montant de 230 905 \$ (295 411 \$ en 2003) qui est généré par des fonds qu'Hydro-Québec a réservés pour la Fondation et dont les revenus d'intérêts lui sont destinés annuellement, et des apports provenant d'Hydro-Québec Production, d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction – Environnement d'Hydro-Québec pour un montant de 850 000 \$ (850 000 \$ en 2003). De plus, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 137 152 \$ (147 436 \$ en 2003) auprès d'Hydro-Québec. Ces dépenses sont constituées principalement de frais liés au prêt des services des employés de la direction – Environnement d'Hydro-Québec facturés selon une entente forfaitaire conclue entre la Fondation et la direction – Environnement d'Hydro-Québec. Les autres services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

5. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car il ne contiendrait aucun renseignement supplémentaire pertinent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004

MARIE-JOSÉ NADEAU
Présidente de la Fondation
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

LOUIS AUBRY
Directeur général par intérim
Direction générale du
développement et de
l'aménagement de la faune
Ministère des Ressources
naturelles et de la Faune du Québec

ARMAND COUTURE
Président
La Société Bédelmar ltée
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche
scientifique (INRS)

CARMINÉ DE BENEDICTIS
Directeur régional – Montréal
et directeur –
Services à la clientèle
Hydro-Québec Distribution

GEORGES-HENRI GAGNÉ
Préfet de la MRC
de Manicouagan
Maire de Ragueneau

STELLA LENEY
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
Hydro-Québec

LOUISE PELLETIER
Directrice régionale – Mauricie
et directrice –
Production – Des Cascades
Hydro-Québec Production

PATRICK PLANTE
Président
Initium

ANDRÉE TURCOT
Directrice – Planification des actifs
et affaires réglementaires
Hydro-Québec TransÉnergie

MYRIAM TRUCHON
Directrice – Environnement
Hydro-Québec

Les photos du présent rapport sont une gracieuseté des personnes ou des organismes indiqués ci-dessous. Celles qui ne sont pas mentionnées proviennent des organismes qui ont réalisé les projets ou d'Hydro-Québec. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

JEAN-MARC ARSENAULT : aster [p. 7, 14]
SAMUEL BELLEAU : bécasseau de Baird, bécasseau à échasses, bruant des prés [p. 10]
CANARDS ILLIMITÉS CANADA : marais de Katevale [p. 6, 15]
CAROLINE CLOUTIER : tourbière [p. 6, 18], étang [p. 18]
JEAN GAUDET : ouaouaron [p. 6, 16]
SABRINA GIRARD : défecteur [p. 19]
LOUISE GRATTON : rainette crucifère, onoclée sensible [p. 16]
LOUIS-MARIE LANDRY : woodwardie de Virginie [p. 6], kalmia à feuilles étroites, platanthère à gorge frangée, droséra à feuilles rondes, sarracénie pourpre [p. 17]
AROLD LAVOIE : bident penché [p. 2, 15], butome à ombelle [p. 15]
JEFFREY MACDONALD : salamandre maculée [p. 6, 11], salamandre pourpre, rainette versicolore, tortue des bois, lac La Roche et mont Orford [p. 11]
MARTIN OUELLET : salamandre à quatre doigts [p. 6, 8], couleuvre à ventre rouge [p. 2, 8]
ALEXANDRE RIVARD : banc de Portneuf [p. 6, 10]
ANDRÉ RUEL : sentier aménagé [p. 18]
NADIA SAINT-PIERRE : rivière Gervais [p. 7, 19]

Nos partenaires

Tout organisme de charité, ou sans but lucratif, ou tout autre organisme dûment établi au Canada et pouvant démontrer que le projet qu'il présente n'est pas de nature personnelle ou lucrative mais qu'il sert l'intérêt général des communautés concernées est admissible aux subventions de la Fondation.

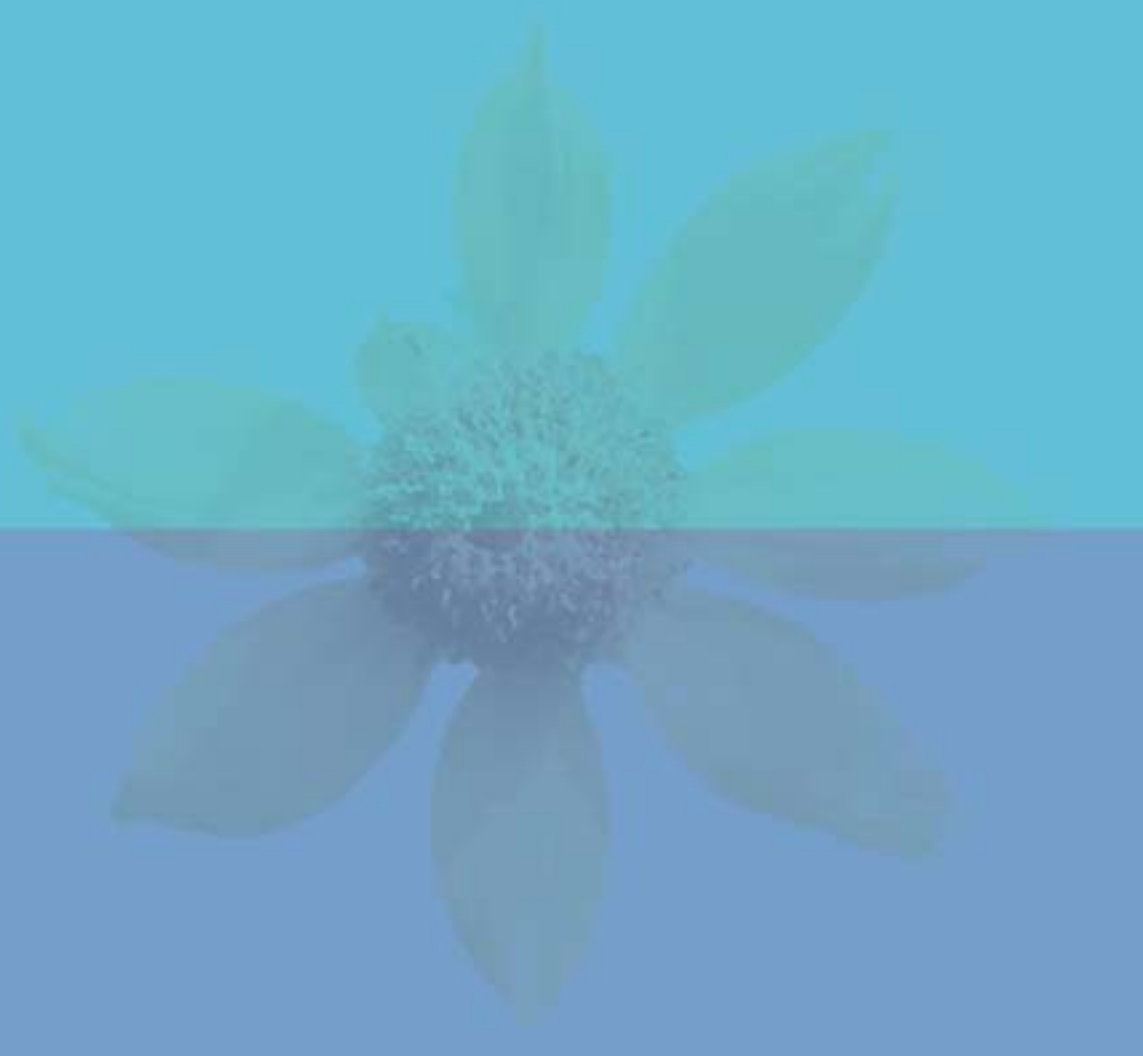
Nos programmes

- Le programme **Nature** a pour cibles prioritaires d'intervention les habitats naturels ou les habitats perturbés ou dégradés, ainsi que les espèces qui y vivent.
Les projets financés ont trait à la conservation et à la restauration des habitats naturels; à l'amélioration des conditions de vie d'espèces fauniques ou floristiques dans leurs milieux naturels; à la conservation, à la restauration et à la protection d'espèces menacées ou vulnérables.
- Le programme **Soutien aux initiatives environnementales locales** vise le milieu de vie sur lequel la communauté laisse l'empreinte de son action quotidienne.
Les projets financés concernent la prise en charge de problématiques environnementales locales, en vue notamment de concilier les impératifs du développement économique avec ceux de la protection de l'environnement; la sensibilisation du public à cet égard; la mise en valeur des particularités régionales dans le respect de l'environnement.
- Le programme **Éducation** cible des publics clairement définis dont les comportements pourront, à moyen ou à long terme, avoir un effet positif direct sur leur environnement. Il peut s'agir d'élaborer et de mettre en œuvre des outils pédagogiques propres à sensibiliser, à informer et à éduquer ces publics en matière de protection des milieux naturels sur lesquels ils sont susceptibles de laisser leur empreinte; ou de réaliser des projets éducatifs les incitant à modifier leurs comportements à l'égard d'une problématique environnementale locale ou régionale reconnue.
- Le programme **Mise en valeur des propriétés d'Hydro-Québec** s'efforce, d'une part, de mettre en valeur les particularités environnementales existant sur les propriétés d'Hydro-Québec, de ses filiales ou de ses divisions et dans les milieux modifiés par leurs équipements et installations et, d'autre part, de protéger la biodiversité présente sur ces propriétés*.

Pour en savoir plus

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant la mission, les programmes, les modalités de fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et les projets qu'elle a soutenus, nous vous invitons à consulter le site Internet suivant:
www.hydroquebec.com/fondation_environnement.

* *Les projets visant à intervenir sur la fonction première des équipements ou relevant d'obligations prescrites par la Loi sont exclus de ce programme.*



Ce document est imprimé
avec des encres végétales
sur du papier comprenant
20 % de fibres recyclées.
Il est entièrement recyclable.

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4
Téléphone: (514) 289-5384
Télécopieur: (514) 289-2079

Dépôt légal – 2^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1708-0045
ISBN 2-550-43933-3
2005G033F

This publication is available in English.

ISO 14001:1998



1041857

*La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
est certifiée ISO 14001, dans le cadre du système
de gestion environnementale de la
direction – Environnement d'Hydro-Québec.*

Notre mission

Contribuer
à l'amélioration
et à la protection
à long terme
de l'environnement